CALENDRIER DE COLLECTE





ORDURES MÉNAGÈRES Mardi après-midi

Bac gris à sortir le jour même avant 12h Ramassage de 13h à 21h



EMBALLAGES ET PAPIERS

Lundi après-midi 1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir le jour même avant 12h Ramassage de 13h à 21h



DÉCHETS VERTS

Vendredi matin DU 01/03 AU 15/12

Bac vert + 5 fagots à sortir la veille au soir après 19h Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

Jeudi 23 octobre 2025 À sortir la veille au soir après 19h 2m³ maximum par fover

Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

OBJETS EN PLASTIQUE Ils sont en plastique mais ce ne sont pas des emballages!



AOÛT 2025

L	M	М	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

TEXTILES ET EMBALLAGES EN VERRE

20% des déchets triés dans le bac jaune sont des faux-amis.

FAITES LE BON TRI!

Déposez-les dans les bornes dédiées.





DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

М	M	J	V	S	D
					1
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	
	3 10 17	3 4 10 11 17 18	3 4 5 10 11 12 17 18 19	3 4 5 6 10 11 12 13 17 18 19 20	M M J V S 3 4 5 6 7 10 11 12 13 14 17 18 19 20 21 24 25 26 27 28

MARS 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DÉCHETS ÉLECTRIQUES. ÉLECTRONIQUES ou contenant des



dans les centres de tri, provoquant l'arrêt de l'usine pendant plusieurs jours. Ces incidents nécessitent des travaux conséquents et occasionnent des coûts importants pour la collectivité.

Tout objet électrique, électronique ou contenant des piles doit être déposé en déchèteries ou dans les bornes dédiées en magasin.

Retrouvez tous les bons gestes de tri sur caenlamenfr









DÉCHÈTERIES DEDIÉS AU TRI





LES HORAIRES	LUNDI - MARDI*	SAMEDI	DIMANCHE**
	MERCREDI - JEUDI*	(particuliers	(particuliers
	VENDREDI	uniquement)	uniquement)
DU 1 ^{ER} MARS	9h - 12h	9h - 12h30	9h - 12h
AU 31 OCTOBRE	14h - 18h	13h30 - 18h	
DU 1 ^{ER} NOVEMBRE	9h - 12h	9h - 12h30	9h - 12h
AU 28 FÉVRIER	14h - 17h30	13h30 - 17h30	
	* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.		** Uniquement à Colombelles.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- > Je m'assure que mon déchet ne peut pas être réparé, vendu ou donné.
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage pour respecter les horaires de fermeture.
- > Je trie mes déchets par type et par matière.
- > Je présente mon justificatif de domicile et ma pièce d'identité.
- → J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS



Résidus de jardin







Gravats

et terre





Mobilier

Déchets

électriques et

électroniques



Bois

Extincteurs



Ferraille

Textiles*

Chaussures

Cartons

Huiles

(vidange/

friture)



Lampes et ampoules





Pneus des particuliers sans jantes



Peintures et solvants



Déchets non valorisés

Attention: le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1.50 m x 2.50 m, dans la limite de

15 plaques maximum par an. Pensez

dispersion des fibres dans l'air.

à humidifier le matériau afin d'éviter la



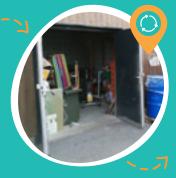
* Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures liées par paire peuvent être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abimés. Ils seront reportés ou recyclés. Avant de jeter, pensez à réparer. Trouver une borne sur https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Lion-**BRETTEVILLE-HERMANVILLE-SUR-MER** L'ORGUEILLEUSE Route de Lion-sur-Mer Ouistreham Riva-Bella RD 83 sur-Mer Le Bas des Prés Colleville-Montgomery Le-Fresne-Périers-Saint-Aubin-Thaon d'Arquenay Mathieu Dan Bénouville Villons-les-Biéville-Buissons Beuville Cambes-COLOMBELLES Cairon Blainvilleen-Plaine Rosel Épron ZAC Lazzaro, Saint-1 rue Novaci Contest Hérouville-Rots Authie Saint-Clair et-Mue Colombelles Le-Mesnil Patry la-Blanch CAEN Cuverville Carpiquet Manvieu-Norrey Giberville Sannerville Bretteville-sur-Odon Démouville Verson Mondeville Cormelles-Mouen Éterville le-Royal MOUEN Grentheville Rue verte - Tourville Fleury-Parc d'activités Soliers des Rives de Saint-André-**BRETTEVILLE**l'Odon **SUR-ODON** Bourguébus Castine-ZA de la en-Plaine Tilly-la-Grande Plaine FLEURY-Rue de la Vallée **SUR-ORNE** Le Castelet Rue des Carriers Saint-Aignan de-cramesni

Lorsque les encombrants sont collectés en porte-à-porte, ils sont ensuite être valorisés.

S'ils sont déposés en déchèteries, les encombrants sont triés par matière et sont dirigés vers différentes filières de recyclage. 75% d'entre-eux sont alors valorisés!

Pour redonner une vie à vos encombrants: pensez au don, dépôtvente, vente en liane, vide-areniers.



5 déchèteries en disposent déjà (Colombelles, Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Brettevillel'Orqueilleuse) pour déposer vos

OUISTREHAM

ZA du Maresquier

Troarn

Accès gratuit

sur présentation

d'un justificatif

de domicile

et d'une pièce

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2023, 40 tonnes d'objets ont ainsi été sauvés de la destruction.



